



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 mai 2013

les deux temps forts du conseil du 23 mai :

- **présentation de la stratégie pour le Mont Blanc et premières déclinaisons concrètes**
- **motion d'interpellation de l'A.T.M.B.**

➤ UNE STRATEGIE D'AVENIR POUR LE MONT BLANC

Placée sous l'égide de l'Espace Mont Blanc, organe de coopération transfrontalière qui depuis 20 ans s'attache à proposer les meilleurs outils pour une gestion maîtrisée du territoire avec notamment l'élaboration du Schéma de Développement Durable, cette Stratégie définit le cadre général des actions à engager de manière coordonnée sur les trois versants du Mont Blanc pour traiter des grandes priorités.

Elle servira de feuille de route des années futures et de base aux programmations européennes 2014-2020.

Ce travail nourri par les débats menés lors des phases de concertation a mis en exergue la nécessité de rechercher des solutions innovantes pour garantir un équilibre entre les exigences liées à :

- la préservation de l'exceptionnalité du massif, la richesse de sa biodiversité, l'exemplarité du territoire face aux enjeux du développement climatique et du développement durable, gages d'une meilleure reconnaissance internationale.
- la nécessité de favoriser une économie respectueuse de la ressource et porteuse de valeur ajoutée pour garantir la conservation sur le territoire des retombées économiques.

Ce plan d'actions stratégique se décline autour de 18 grands axes et propose la mise en œuvre de mesures concernant, d'une part, les espaces d'altitude et, d'autre part, les vallées et territoires de proximité. Ce document n'est pas figé et est appelé à évoluer au fil du temps.

Des actions déjà en cours

Dans le cadre de cette Stratégie, des projets sont initiés sur le territoire dans plusieurs domaines.

A titre d'exemple, nous pouvons citer le programme de planification énergétique **PLANETER** mis en œuvre pour diminuer l'impact des consommations énergétiques sur l'environnement en développant sur notre vallée

la démarche mise en place par le CREM (Centre de Recherches Energétiques Municipales) de Martigny qui consiste à utiliser les SIG (Système d'Information Géographique) pour représenter les enjeux énergétiques d'un territoire et définir la meilleure réponse, parcelle par parcelle, aux besoins en énergie.

L'objectif de ce projet est d'expérimenter un outil unique de structuration des données énergétiques au service des collectivités publiques et des particuliers et d'étendre ensuite cette expertise à l'ensemble de l'Espace Mont Blanc.

Une présentation publique de cet outil est prévue en juillet à Chamonix sous l'égide du CREM.

Autre outil qui présente un grand intérêt dans l'aide à la décision : l'**Observatoire du Mont Blanc** qui permet de suivre et d'interpréter les évolutions du territoire grâce aux différents indicateurs mis en place dans plusieurs domaines (social, environnemental, économique).

Le partage des mêmes informations sur les trois versants et leur exploitation commune est le gage d'une définition fine et cohérente des actions à engager en phase avec les réalités locales.

Troisième déclinaison de la Stratégie en action : les enjeux liés à la **fréquentation de la haute montagne** dans le massif du Mont Blanc qui ont quant à eux justifié la création d'une commission spécifique rassemblant tous les acteurs concernés pour définir les mesures à mettre en œuvre en accord avec Monsieur le Préfet dès le mois de juillet. Ces propositions tenant compte des spécificités des différents itinéraires seront **présentées dans les prochaines semaines** et accompagnées par une importante campagne de communication et de prévention.

Pour plus d'infos, veuillez consulter le document complet du Plan de gestion du Mont-Blanc sur le lien suivant :

[Plan gestion du Mont-Blanc](#) délibération **adoptée à l'unanimité** des membres du conseil municipal, **dans la lignée** du résultat obtenu lors des conseils communautaires CCPMB et CCVC intervenus en avril dernier.

➤ **INTERPELLATION DE LA SOCIÉTÉ A.T.M.B.**

Les élus ont tenu à manifester leur volonté d'un « repositionnement des initiatives de la société A.T.M.B. dans un sens plus respectueux des intérêts réels de la vallée et de ses habitants ».

Vous trouverez le texte de la motion sur le lien suivant : [Motion Interpellation ATMB](#)

Cette motion a été **adoptée à l'unanimité** des membres du conseil municipal.

Contact : François-Régis BOUQUIN – fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88